



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

## AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS** est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 3 août 2020, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- Demande de madame Camille Pinard et monsieur Jonathan Martineau Lévesque concernant la propriété située au 279, Rang 11 à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre l'empiètement de la majeure partie du garage détaché et une petite partie du hangar déjà existants dans la bande de protection riveraine comparativement aux 10 mètres de respect de la bande riveraine prévus à l'article 4.3.2 du règlement de zonage n° 09-02;
- Demande de monsieur Alexandre Gagnon concernant la propriété située au 8, rue de l'Oie à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre la construction d'un garage détaché à une marge de recul latérale de 5 mètres comparativement aux 15 mètres prévus à l'article 7.6.1 du règlement de zonage n° 09-02;

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 9 juillet 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière